

NÉGOCIATION G.P.E.C. : UN PREMIER PAS QUI EN ATTEND D'AUTRES...



**Un dialogue
social au
point mort !**

**Anticiper les
changements**

Un protocole d'accord, signé par la **Cfdt** et l'ensemble des syndicats à l'exception de SUD vient de se conclure. Il permet d'ouvrir la négociation sur la **Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC)** au sein du groupe France Télécom. Cette négociation prend toute sa dimension dans un contexte de réorganisations, de suppressions d'emplois, et de dégradations des conditions de travail et de vie, subies par les salariés.



L'annonce par la direction de la suppression des 22000 emplois avait percuté et mis en échec la précédente négociation en 2005. Depuis la souffrance au travail a atteint un degré sans précédent dans l'entreprise et les nombreux conflits locaux et nationaux ont illustré l'exaspération des salariés devant une direction aveugle et sourde. Le dialogue social a ainsi atteint le degré zéro en matière de conditions de vie et de travail.

La Cfdt mesure toute l'importance des discussions sur les différents thèmes inclus dans cette négociation notamment sur :

- **La visibilité à 3 ans des l'emplois et des compétences dans le groupe France Telecom avec une déclinaison territoriale.**
Les comités de bassin d'emploi obtenus sur l'insistance de la CFDT sont enfin en place mais donne encore une vision très insuffisante de l'emploi sur les territoires : il faut pour la CFDT une GPEC territoriale : tout ne doit pas se décider et se gérer de Paris. Le protocole fait un grand pas dans cette direction.
- **La formation, les parcours de professionnalisation au travers du développement des compétences des salariés.**

Ces questions d'avenir, toujours portées par la Cfdt, seront au cœur des discussions de la G.P.E.C.

Etre à l'écoute des salariés



Obtenir de nouveaux droits pour les salariés.

- **La mobilité interne et externe avec des dispositifs d'accompagnement incitatifs.**

Nous avons fait un grand pas avec la distinction des différents types de mobilité, mais reste à concrétiser pour qu'elles soient à la hauteur de l'attente des salariés..

☞ Les mobilités choisies :

Externes, les départs vers la fonction publique, essaimages, ppa...

Internes, les dernières réelles discussions sur cette question ont maintenant 15 ans.

☞ Les mobilités liées aux restructurations qui seront discutées sur la base du précédent accord supérieur à la DG 46.

- **Les mesures d'accompagnement, de développement des compétences et des formations des seniors, ainsi que l'accompagnement des fins de carrière.**

La question des salariés de plus de 45 est une obligation légale, il nous faut inventer des mesures de fin de carrière spécifiques à partir de 55 ans allant plus loin que les mesures en cours, (temps partiels de fin de carrière, départs anticipés et systèmes de tutorat).

La Cfdt a obtenu un dispositif de négociations complémentaires à la GPEC

☞ **Le travail à distance** que la **Cfdt** continue à porter quasiment seule et depuis plus de 20 ans. Elle devra être conclue avant la fin juin

☞ **L'insertion des jeunes** stagiaires, apprentis et autres jeunes en alternance. Ils sont des milliers à entrer et sortir de l'entreprise chaque année. La **Cfdt** estime qu'ils ont des droits à faire reconnaître, des perspectives à avoir, y compris en matière d'embauche.

La Cfdt sera force de proposition au cours de toutes ces discussions afin de créer de réelles perspectives aux salariés dans leur vie professionnelle et de redonner un sens positif à leur quotidien.

Cette fois-ci il ne suffira pas d'interpeller l'entreprise, de contester ses choix ou d'alerter sur les situations de souffrance au travail mais bien, à l'ensemble des parties., Organisations syndicales et Direction, d'avancer de façon constructive.

La Cfdt s'engagera et jouera son rôle d'organisation syndicale responsable, afin de ne pas laisser les salariés sans autres droits que ceux octroyés par la direction, le code du travail ou le statut des fonctionnaires... Quand ils sont respectés !!!

Avec la Cfdt, construisons notre avenir !

FRANCE TELECOM-ORANGE

<http://cfdt.francetelecom.fr/index.php>

